

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	29 octobre 2024
Délibération N°	21
Date de la convocation	18 octobre 2024
Objet	7.10 Divers - Clôture financière d'opération - 0393 Montpellier - Résidence l'Albarelle - conception-réalisation de 75 logements collectifs sociaux

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-neuf octobre à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Jacques RIGAUD, Daniel ROBEQUAIN, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Clémence ARTIERES, Manar BOUIDA, Christine MULA, Valérie REYNES, Sabine SCHURMANN, Laure TONDON, Anne VAN DEN BROECK, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Jérôme CAPDEVIELLE
Auguste CHOMEL
Serge RABINEAU

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Karine ANNEYA (pouvoir à M VINCENT)
Véronique CALUEBA (pouvoir à Mme BOUIDA)
Christophe DESTAING (pouvoir à Mme ARTIERES)
Régine ILLAIRE (pouvoir à M RIGAUD)
Nicole MORERE (pouvoir à M RIGAUD)
Roselyne PESTEIL (pouvoir à M GAUDY)
Patricia WEBER (pouvoir à M GAUDY)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20241029-20241029-21-DAF-DE
Date de télétransmission : 30/10/2024
Date de réception préfecture : 30/10/2024

Objet : 7.10. DIVERS - Clôture financière d'opération - 0393 MONTPELLIER - Résidence l'Albarelle - conception-réalisation de 75 logements collectifs sociaux

Le 29 octobre 2024,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 et n° AD/290424/H/2 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants.

Vu la fiche financière et comptable de l'opération de conception-réalisation de 75 logements collectifs locatifs sociaux située résidence l'Albarelle, 210 rue du Puech Villa à Montpellier.

Considérant que le prix de revient de l'opération peut être définitivement arrêté,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

ARTICLE 1^{er}

D'arrêter définitivement le prix de revient de l'opération suivant le tableau n°1 du document annexé à la présente reprenant le montant des honoraires, des travaux effectués (T.C.E., lots séparés ...),

ARTICLE 2

Autorise Monsieur le Directeur Général à signer tout acte ou tout document utile à ce sujet. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication. Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY

A large, stylized handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Vincent Gaudy', written over the printed name.

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20241029-20241029-21-DAF-DE
Date de télétransmission : 30/10/2024
Date de réception préfecture : 30/10/2024

0393 MONTPELLIER
Résidence l'Albarelle
Construction de 75 logements collectifs sociaux

TABLEAU N° 1

Prix de revient de l'opération

- Charges Foncières (terrain,notaire,branchements)	1 319 203,96
- Construction (TCE, lots séparés....)	7 589 089,30
- Honoraires (ingénierie, contrôle technique....)	1 296 542,15
TOTAL :	10 204 835,41

TABLEAU N° 2

Financement de l'opération

A) Financement Principal

- Prêt CDC Plus Construction	3 168 490,00
- Prêt CDC Plus Foncier	1 200 364,00
- Prêt CDC Plai Construction	1 513 230,00
- Prêt CDC Plai Foncier	683 563,00
- Prêt CDC Booster	1 125 000,00
S/Total I	7 690 647,00

A) Financement Principal

- Prêt Action Logement	96 000,00
	96 000,00

B) Subventions

- Subvention Etat (Aide à la Pierre)	228 800,00
- Subvention Conseil Départemental (production)	404 000,00
- Subvention Région	164 500,00
- Subvention ENEDIS	47 700,00
S/Total II	845 000,00

C) Affectation Fonds Propres C/10672	1 573 188,41
--------------------------------------	--------------

TOTAL	10 108 835,41
--------------	----------------------

<p style="font-size: small; margin: 0;">Accusé de réception en préfecture 034-273400010-20241029-20241029-21-DAF-DE Date de télétransmission : 30/10/2024 Date de réception préfecture : 30/10/2024</p>
--

